

Rapport concernant la protection de la nature dans le canton durant l'année 1967

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **57 (1967-1968)**

Heft 3: **Rapport annuel = Jahresbericht**

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport concernant la protection de la nature dans le canton durant l'année 1967

L'année 1967 n'a pas vu la réorganisation de la Commission fribourgeoise pour la Protection de la nature. Aucune réunion n'a eu lieu. Le Conseil d'Etat cherche activement une équipe responsable de la protection de la nature et du paysage en application de la loi fédérale du 1^{er} juillet 1966, ainsi que de l'ordonnance fédérale d'exécution de la dite loi, du 26 décembre 1966.

Dans l'attente d'une solution, le Musée s'est occupé des affaires courantes, toutefois aucune décision ne peut être prise et beaucoup de problèmes urgents restent en suspens.

Sites

Le 26 avril, «Nos Oiseaux», Société romande d'étude et de protection des oiseaux et la Ligue vaudoise pour la protection de la nature se réunissaient au Buffet de la Gare de Montbovon; les Entreprises électriques fribourgeoises, la Ligue fribourgeoise et la Commission fribourgeoise pour la protection de la nature, représentées respectivement par M. Baeriswil, ingénieur, M. Paul Genoud, conseiller d'Etat et M. Codourey, préparateur au Musée d'Histoire naturelle pour une prise de contact concernant le futur barrage de Rossinière entraînant la disparition de la magnifique région sauvage de Vernex en pays vaudois. Les milieux de la protection de la nature désiraient une mise sous réserve sur le cours de la Sarine, en territoire fribourgeois, d'un biotope semblable si possible aux berges qui seront inondées. MM. Strahm et Codourey proposèrent le tronçon s'étendant entre l'embouchure de Neirivue et le pont de Grandvillard. Après vision locale, toutes les personnes présentes se rallièrent à cette proposition. Le Conseil d'Etat nommera une commission pour étudier ce projet.

M. Ceppi, inspecteur des forêts et M. Codourey ont visité les tourbières de Rotmoos et Entenmoos pour étudier la possibilité d'une mise sous protection de ces milieux humides. Malgré l'importance du problème aucune démarche ne pourra être entreprise avant la mise en fonction de la commission pour la protection de la nature.

Les tracés de l'autoroute à travers notre canton sont des problèmes d'actualité. Si le tronçon Bulle-Châtel-St-Denis n'a pas soulevé d'objection, il n'en est pas de même pour Fribourg-Guin où plusieurs marais sont menacés. M. Codourey s'est rendu deux fois sur place avec les représentants du bureau des autoroutes, bien disposés envers la protection de la nature. Nous espérons qu'une commission sera nommée pour étudier l'ensemble des marais.

Réerves naturelles

Réserve ornithologique de Pérolles: des plaintes ont été formulées au sujet d'actes de braconnage et de vandalisme. Il serait urgent d'interdire aux bateaux l'accès dans les étangs.

Des propositions ont été formulées auprès du Service forestier et de la Préfecture d'Estavayer-le-Lac pour un nouvel arrêté mieux adapté à la réserve ornithologique et botanique de Cheyres.

Rapport du Service des forêts-chasse et pêche

Les ouragans du 28 février et des 11 et 12 mars ont causé des dégâts très importants en Allemagne du Sud, en Autriche et en Suisse. Les cantons de Zurich, d'Argovie et de Soleure ont été particulièrement touchés. La forêt fribourgeoise n'a également pas été épargnée et ses dommages se chiffrent à 150 000 m³ de bois abattus. La préparation de ces bois s'est poursuivie durant tout l'été et leur écoulement s'est avéré difficile. Ces surexploitations ont provoqué une baisse sensible des prix pour la saison de vente 1967/1968.

Les bostryches ont causé relativement peu de dégâts dans les peuplements endommagés et particulièrement exposés à leurs attaques.

L'hiver 1966/1967 a été long et rude pour le gibier en montagne, par suite de l'abondance et de la persistance de la neige. Les chevreuils ont particulièrement souffert, malgré l'utilisation des nombreux postes d'affouragement créés en automne 1964 et ravitaillés tout au long de l'hiver par les soins de nos gardes-chasse.

L'effectif du chamois est stationnaire, celui du chevreuil est par contre en régression. La colonie de bouquetins des Morthéys connaît un développement réjouissant.

En plaine, le chevreuil est également en diminution, mais dans une proportion moindre qu'en montagne. Le cas du lièvre devient sérieux. Il se fait de plus en plus rare, les mauvaises conditions atmosphériques du printemps ayant été néfastes au développement des premières nichées. De plus, l'utilisation constante des insecticides dans l'agriculture et l'extension de la motorisation ne contribuent certes pas à son développement.

L'effectif du gibier à plume se maintient. Des lâchers de faisans et de perdrix ont eu lieu dans les districts de la Broye, du Lac, de la Singine et de la Sarine, soit :

370 faisandeaux provenant du centre d'élevage de Boudry et de différents particuliers et 70 couples de perdrix en provenance de la Hongrie.

Comme les années précédentes la Diana fribourgeoise organisa des cours à l'intention des candidats chasseurs dans les auditorios de Géographie et de Zoologie. M. le Dr. Krapp et M. Codourey se mirent à disposition pour la connaissance du gibier. Les examens théoriques se déroulèrent dans les mêmes salles une semaine plus tard. Le Musés d'histoire naturelle a fourni le matériel zoologique.

Les résultats de la pêche ont été favorables dans les lacs de Neuchâtel et de Morat, soit :

94 799 kg. pour les pêcheurs professionnels fribourgeois du lac de Neuchâtel et 35 554 kg. pour ceux du lac de Morat. Dans ces deux lacs, les captures de perche ont été particulièrement nombreuses, par contre, la bondelle est en forte régression dans le lac de Neuchâtel.

Dans le lac de la Gruyère, les captures de brochet ont été abondantes et la pêche en rivières a donné également des résultats satisfaisants.

Les lots affermés ont été remis en location pour une nouvelle période de 6 ans.

L'expérience du huchon a été poursuivie dans la Petite Sarine. A cet effet, 20 000 œufs commandés en Tchécoslovaquie ont été mis en incubation à la pisciculture de Redon. Les alevins obtenus, soit environ 15 000, ont été mis à l'eau entre le barrage de Rossens et le lac de Pérolles.

Propagande:

M. Codourey présenta un film en 8 mm: «Patrimoine naturel fribourgeois», précédé d'une causerie sur la protection de la nature, dans sept classes et sociétés du canton.

M. BAYS,
J. CODOUREY,
E. NICKEL